



Le Saint-Siège

**DISCOURS DU PAPE PIE XII
AU NOUVEL AMBASSADEUR DU PORTUGAL PRÈS LE SAINT-SIÈGE,
S.E.M. ANTONIO FARIA CARNEIRO PACHECO***

20 octobre 1940

Monsieur l'Ambassadeur,

Accréditée par une Lettre élogieuse de Son Excellence Monsieur le Président de la République Portugaise, riche de qualités éminentes et de mérites insignes, dont le Gouvernement et l'opinion publique ont hautement reconnu la valeur, Votre Excellence vient à Nous comme le Représentant d'une Nation particulièrement chère à Notre cœur, pour occuper au sein du Corps diplomatique près le Saint-Siège la place d'honneur qui répond au glorieux passé de ce pays, non moins qu'à l'énergie actuelle de son effort vers un avenir sain et vigoureux, sous la sage conduite de ceux qui en dirigent aujourd'hui les destinées.

Parmi les tempêtes et les inquiétudes de cette angoissante période de guerre, – dont est si profondément affligé Notre cœur de Père commun de la chrétienté, – voici pour Nous un jour de réconfort et de joie, pour lequel Nous rendons au Seigneur Dieu, Maître des cœurs et Sauveur des âmes, les plus vives actions de grâces, un jour où Nous Nous sentons uni à ceux dont la clairvoyance courageuse et réalisatrice a su créer en Portugal l'état de choses et l'état d'esprit, qui constituaient l'indispensable préliminaire aux heureux événements de l'année présente, non moins importants pour l'Église que pour l'État.

En cette année 1940, la nation portugaise a célébré le huitième centenaire de son indépendance et le troisième de sa restauration. Dans un monde secoué par les fébriles agitations de la guerre, elle a su prouver par des actes qu'elle s'acheminait en des ascensions nouvelles vers une noble grandeur. Sur le terrain religieux lui-même, cette année a été celle d'un tournant providentiel, – établissant les rapports entre l'Église et l'État sur une nouvelle base, qui justifie les meilleures espérances, – et constituant un de ces grands et symboliques actes de rénovation, qui se répètent

dans l'histoire de l'Église chaque fois que les peuples, après des déviations passagères, reviennent aux vérités oubliées, aux idéals abandonnés, aux autels délaissés d'une foi où leurs ancêtres avaient puisé force et soutien, non seulement pour les individus, mais aussi pour la communauté entière.

« *Fons sapientiae verbum Dei in excelsis, et ingressus illius mandata aeterna* » (Eccli. 1, 5). Cette parole de la Sainte Écriture peut s'appliquer à tous les domaines de l'activité humaine dans son principe, son développement et son achèvement. Dans un sens supérieur et décisif elle s'applique à l'œuvre indécemment grave et ardue de ceux qui, investis de la puissance de l'État, ont l'honorable mais épineux devoir d'orienter les destinées de leurs peuples, à travers les flots impétueux d'un présent chaotique, vers les rives d'un avenir d'ordre et de sécurité.

Le Seigneur a donné à la nation portugaise un chef de Gouvernement, qui a su conquérir non seulement l'amour de son peuple, et spécialement des classes les plus pauvres, mais aussi le respect et l'estime du monde. À lui revient le mérite d'avoir été, de la part de ce Gouvernement, sous les auspices de l'éminent Président de la République, l'artisan d'une grande œuvre de paix entre l'État et l'Église, cette société parfaite et suprême, dont l'action bienfaisante, après les tristes expériences faites dans un trouble passé, pourra maintenant s'exercer en assurance au milieu du bien-aimé peuple portugais. Il Nous a semblé que la reconnaissance formelle et la garantie d'un libre et fécond apostolat, dans la mère-patrie et dans les terres d'outre mer, en faveur des âmes qui attendent encore le salut, était chose plus importante, plus précieuse, plus agréable au Seigneur, que n'importe quel autre bien ou avantage matériel et terrestre. Nous avons confiance dans la sagesse de l'Épiscopat, dans le zèle du clergé séculier et régulier, dans la ferveur de Nos chers fils et filles du Portugal, particulièrement de ceux qui se dévouent dans les rangs de l'Action Catholique. Nous espérons donc fermement que, dans une noble fidélité à l'Église et à la Patrie, en faisant courageusement face aux difficultés et aux sacrifices, qu'apporte ordinairement avec soi l'instauration d'un nouvel ordre de choses, ils mettront tout en œuvre, pour animer les articles des deux pactes solennels, – Concordat et Accord missionnaire, – conclus entre l'Église et l'État, d'un souffle de vie joyeux, palpitant, conquérant, qui en fera une réalité féconde.

Au vrai, la concorde entre les deux pouvoirs ne s'accomplit pas, ne s'achève pas dans la simple conclusion d'un instrument diplomatique, - mais dans une sorte de création continue, moyennant une loyale collaboration, inspirée par une confiance réciproque et une mutuelle estime. La sollicitude attentive, qu'a mise le Gouvernement portugais à entamer et à poursuivre cette œuvre de paix, Nous est un gage consolant de l'esprit dans lequel il en soutiendra et favorisera le développement ultérieur.

Dans cette entreprise, l'illustre chef de l'État vous assigne, Monsieur l'Ambassadeur, un rôle qui ne pourrait être ni plus honorable, ni plus heureux. Les paroles que Votre Excellence vient de prononcer, en inaugurant sa haute mission d'Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire, sont comme un serment au drapeau, à un drapeau sur lequel resplendit la Croix du Christ. Puisse le

Seigneur bénir de si nobles sentiments et vous octroyer les succès auxquels aspirent et votre cœur et le cœur de tous les fidèles portugais !

En vous priant de transmettre à Son Excellence Monsieur le Président de la République, puis au Chef et aux membres du Gouvernement, Nos vœux paternels et intimement sincères pour la prospérité de la nation portugaise, Nous leur accordons, ainsi qu'à tous Nos chers fils et filles qui sont en Portugal et dans les terres d'outre-mer, de la plénitude de Notre cœur, la Bénédiction apostolique implorée.

* AAS 32 (1940) p.416-418.

L'Osservatore Romano 21-22.10.1940, p.1.

Discours et messages-radio, II, p.279-281.

Actes de S.S. Pie XII, II, p.202-204.
